



GENTHOD INFO

E D I T I O N H I V E R

LE MOT DU MAIRE : RÉTROSPECTIVE 2014
ET PERSPECTIVES 2015 | HOMMAGE AUX
PRÉSIDENTES SORTANTES | RÉNOVATION DE LA
MAISON DU PRESSEIR | MÉRITE COMMUNAL |
MÉMENTO | QUIZ | IMPÔTS | **FÉVRIER 2015**

LE MOT DU MAIRE

BRÈVE RÉTROSPECTIVE 2014 ET PERSPECTIVES 2015

L'année 2014 a été une année de consolidation avec les finitions et retouches inévitables liées au nouveau centre communal, mais aussi avec l'achat de matériel non prévu dans le devis général. Le coût final de cette réalisation majeure est de 16'917'550.- CHF par rapport aux 16'551'496.- CHF de crédits (crédit d'étude de 750'000.- CHF, crédit de construction de 15'350'000.- CHF et crédits complémentaires des frais précédant la construction de 451'497.- CHF). Ce faible dépassement de 366'053.- CHF (soit 2.2%) est dû pour une part au recours initial qui a retardé le début des travaux et n'a plus permis au bureau d'architectes de négocier des prix plus intéressants avec les sous-traitants, et d'autre part aux plus-values acceptées par le Conseil municipal donnant du caractère à cet ensemble, comme les portes en chêne massif et les sols en travertin, cette très belle pierre venant d'Italie. Nous avons reçu pour cette réalisation répondant au standard Minergie une subvention de 105'000.- CHF de l'État de Genève (Fonds d'Énergie des collectivités publiques (CIME). Bravo donc à tous les intervenants pour un contrôle des coûts serré et à l'exécution conforme aux spécifications agréées, même s'il reste encore quelques points à résoudre. Les salles de cet ensemble communal sont très sollicitées. Pour l'année 2014, il y a eu 30 locations payantes dont 15 pour la salle des Ecureuils, et une belle affluence lors des divers concerts et événements culturels, sans compter la fête des promotions et la commémoration du 1er août. L'Espace Saladin et la salle des sociétés sont aussi bien utilisés. Je vous rappelle que les sociétés locales et groupes politiques bénéficient de la gratuité des locaux.

2014 a aussi vu l'inauguration du local du sauvetage situé sur la commune de Bellevue, en présence du Conseiller d'État Serge dal Busco et de la Baronne Nadine de Rothschild. Des travaux s'inscrivant dans l'intercommunalité de 4 communes, puisque Collex-Bossy et Pregny-Chambésy ont participé à cette rénovation, même si la majorité des coûts est supportée par Bellevue et Genthod, à la satisfaction du président du sauvetage, le Gentousien Frédéric Porchet. La réfection de chemins et de tronçons de route donnent plus de confort et de sécurité aux usagers.

2015 verra l'achèvement de la rénovation de la maison du Pressoir et de ses 2 appartements, la fin des travaux de la route de Rennex avec la canalisation des eaux claires et la création d'un trottoir jusqu'en limite territoriale. Très attendus, la rénovation des bains du Saugy et l'aménagement des accès au lac au bas de la campagne Lullin feront l'objet de la dernière inauguration de cette législature. 2015 verra le début des travaux au chemin privé des Troiselles, première étape de plus d'une année pour canaliser les eaux pluviales excédentaires sur le haut de la commune et les diriger vers le lac. Il s'agit là d'une obligation que la Commune a dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) voté par le Grand Conseil et ratifié par le Conseil d'État. Ce sera l'occasion de remettre en état les canalisations d'eaux usées et les énergies et services dudit chemin.

Une réflexion sur le réseau de pistes cyclables a été initiée tout comme la limitation du temps de parcage en divers endroits de la commune. Genthod doit en effet trouver des solutions pour éviter d'étouffer sous le flot de véhicules pendulaires. Une aire de stationnement pour les remorques et les camping-cars sera construite au chemin des Chanâts à Bellevue à côté de l'espace de récupération (ESREC), dans le but de libérer des places de parking sur Genthod. Le chemin Pré-Paul sera remis en état suite à l'engagement pris par l'ancien Exécutif. Des bennes enterrées pour le tri et la récupération des déchets (Éco-point) seront installées au chemin de la Pralay. Le projet de déplacement de la voirie hors du rural vers la parcelle communale sur le haut du chemin des Chênes a été repris. Finalement, un système de vidéosurveillance sera mis en place pour protéger les bâtiments communaux. La rénovation du bâtiment de la Mairie se fera par étapes.

2015 sera une année de transition entre deux législatures. Le 1er juin, comme toutes les communes genevoises, Genthod aura de nouveaux élus tant au Conseil municipal qu'à l'Exécutif. Ils auront la tâche de répondre aux attentes des habitants tout en continuant à bien gérer notre belle commune. Cette commune qui a bénéficié de rentrées fiscales confortables permettant de recréer une grande partie de la trésorerie de 2011, malgré les dépenses considérables de toutes les réalisations faites en 4 ans. Genthod offre toujours à ses contribuables le centime additionnel le plus bas du canton.

François Mazenod | Maire



HOMMAGE AUX PRÉSIDENTES SORTANTES

Madame Josiane Krank est remplacée par Madame Martine Bettiol-Deletraz à la présidence de la Société Féminine de Gymnastique de Genthod. Madame Arlette Porchet quitte également ses fonctions car le Club des Jeudis de ski cesse ses activités. Merci à elles pour leur contribution !

RÉNOVATION DE LA MAISON DU PRESSEIR

La Maison du Pressoir a déjà fait l'objet d'un article du Genthod-Info rédigé en février 1997 par Mme Yvonne Humbert, Maire. Nous en reprenons la plupart des éléments tout en répondant à la dernière question de cet article.

En 1855 et sur proposition d'un conseiller municipal et cabaretier du village, le Conseil vote un crédit de 5'000.- CHF pour élever une bâtisse abritant un pressoir, une pierre à cidre, une chambre à lessive et un grenier d'étendage. La location est alors fixée à 100.- CHF par année. Les tarifs d'utilisation sont fixés de la manière suivante : 60 centimes pour une demi-journée de pressoir, 40 centimes pour une demi-journée de pierre à piler, 1.- CHF pour une journée de chambre à lessive et 1.- CHF pour une journée de séchage dans le grand grenier. Le 31 décembre 1866, une adjudication de la ferme du pressoir et de la buanderie est affichée. Elle a lieu le dimanche 6 janvier 1867 dans le café du sieur Duboule. La mise à prix est de 90.- CHF pour le terme de 4 ans. Il est précisé que le bail ne sera adjugé qu'à un ressortissant suisse habitant la commune. Ce fut un dénommé Mauris qui géra le pressoir, dont les tarifs sont revus en 1879 : « le pressoir se loue à raison de 10 centimes par 50 litres de vin ou de piquette sans cependant qu'il puisse être payé moins de 1 CHF. Quant à la chambre à lessive, elle se loue 1 CHF par lessive et les greniers sont à disposition du fermier ».

Ce pressoir communal avait toute sa raison d'être, car à l'époque on comptait à Genthod 52 poses de vignes, dont 32 plantées en blanc et 20 plantées en rouge, soit 14 hectares en tout.

Le 30 mai 1899, le Maire Théodore de Saussure expose qu'il y a pénurie de logements et propose de créer 2 appartements au-dessus du pressoir communal, dans le grenier d'étendage qui n'est jamais utilisé. Le Conseil donne son aval et en 1900 le garde rural emménage dans l'appartement du levant pour un loyer de 150.- CHF par an. Mais voilà qu'en 1902 le régent, qui habite au-dessus de l'école, demande un meilleur logement. En mars 1903, on propose la transformation des 2 appartements réalisés 2 ans plus tôt, pour n'en former qu'un seul, affecté au régent. L'ancienne habitation du maître d'école est attribuée au garde rural. Le coût de ces travaux se monte à 4'200.- CHF.

En 1933, le Syndicat des éleveurs de bétail réclame un local pour établir un débit de viande. Le Conseil municipal accède à cette requête et l'abattoir est installé dans l'annexe avec chaudière et baignoire à cochons. Les communiers viennent y fabriquer leurs saucisses, jambons et autres produits de charcuterie. Peu à peu, ce local ne servant plus, une épicerie y est ouverte en 1940.

Dans les années 60, on transforma tout le bâtiment. La « pompe-brouette » servant à blanchir les écuries à la chaux et le « grand-bâtard » (grande scie de près de 3 mètres servant à couper les arbres) disparurent. L'épicerie ferma et un nouveau logement fut créé au rez-de-chaussée. La buanderie communale subsista encore quelques années. Mais au fait, où est passé le pressoir ?

C'est sur cette interrogation que ce termine l'article de Yvonne Humbert.

La réponse a été donnée lors de la récente rénovation de cet édifice. En excavant le sol pour créer un vide sanitaire, le pressoir a été retrouvé. Malheureusement cassé en plusieurs morceaux inutilisables. On suppose que lors des travaux de réaménagement il a été plus facile de casser et d'enterrer le pressoir en l'utilisant comme ballast sous la dalle, plutôt que de le déménager. Dommage. Mais la maison du Pressoir abrite maintenant deux jolis appartements pour le plus grand bonheur de ses locataires.

FM



Forage géothermique



Bouquet de chantier

MÉRITE COMMUNAL 2014

La commune de Genthod a décerné lors de l'apéritif des Rois le mérite communal 2014 à Monsieur Gilles Blaser pour l'ensemble de sa carrière, notamment son titre de vice-champion du monde de cyclo-cross amateur 1978 et celui de vice-champion du monde de cyclo-cross professionnel 1979.

Outre ses 150 victoires obtenues en Suisse et en Europe, Gilles Blaser a encouragé l'introduction du VTT en Suisse. Il est le premier Suisse à avoir gagné sur sol helvétique une course de cyclo-cross avec un Mountain-Bike (VTT). Directeur sportif d'une équipe de 20 coureurs du Team Cilo, il a également organisé de nombreux événements pour développer ce sport à l'époque où cette discipline explosait. Bien entendu, l'une de ses étapes pour faire connaître cette variante de « la petite reine » fut Genthod. En effet, lors d'une fête des promotions les jeunes Gentousiens eurent l'occasion de venir s'essayer à son parcours d'initiation au VTT.

La Commune est heureuse d'avoir pu récompenser un si beau parcours sportif et humain.



Gilles Blaser à gauche, sacré vice-champion du monde professionnel en 1979



Gilles Blaser reçoit le mérite 2014 entouré des 3 magistrats

MÉMENTO

Bibliothèque communale

Elle sera fermée durant les vacances de Pâques du 3 au 10 avril 2015. En plus des horaires hebdomadaires habituels, elle sera ouverte les samedis 7 mars, 18 avril, 9 mai et 6 juin 2015 de 9h à 12h. Toutes les informations concernant la bibliothèque sur www.genthod.ch/pratique/servicescommunaux/bibliothèque.

Manifestations culturelles

Vendredi 13 mars 2015 à 20h, au Centre communal, vous pourrez assister à la projection du film **des Abeilles et des Hommes de Markus Imhoof**. L'entrée à ce spectacle tout public est libre. Un apéritif offert aux spectateurs clôturera cette soirée.

Mama & The Kids seront présents pour la traditionnelle soirée de Jazz qui cette année aura lieu au Centre communal à 20h30, le vendredi 17 avril 2015. Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable.

Ateliers de décorations de Pâques

Des ateliers de création de décorations de Pâques seront donnés par Mme Chloé Savary le 28 mars 2015 dans le déambulateur de la salle de gymnastique. Les inscriptions sont limitées à 40 personnes et débiteront dès réception d'un prochain tous-ménages.

IMPÔTS

Afin de permettre à l'administration fiscale d'attribuer correctement la part d'impôts qui revient à votre commune de domicile, à savoir Genthod, il est indispensable d'indiquer le code de votre commune politique sur votre déclaration. Celui-ci peut différer du code postal. Le code de Genthod est 6622.

QUIZ

Savez-vous où se trouve ce banc ?

Le nom de la première personne ayant donné la bonne réponse sera publié dans le prochain Genthod-Info.

